

# ETUDE DE SOL

## MISSION GÉOTECHNIQUE G1 ES+PGC

Construction d'un lotissement

ROUTOT (27)



Dossier 7602203 - Indice 0 - Novembre 2021

ALTEAME  
509 Contre-Allée - Route de Neufchâtel  
76230 ISNEAUVILLE

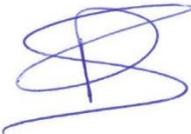
## CLIENT

<b>NOM</b>	ALTEAME
<b>ADRESSE</b>	509 Contre-Allée – Route de Neufchâtel 76230 ISNEAUVILLE
<b>INTERLOCUTRICES</b>	ALTEAME

## ECR ENVIRONNEMENT

<b>CHARGÉE D'AFFAIRES GÉOLOGIE GÉOTECHNIQUE</b>	PASCOAL Sylvia
<b>CHARGÉE D'ÉTUDES GÉOLOGIE GÉOTECHNIQUE</b>	TOMBETH Chaty

DATE	INDICE	OBSERVATIONS / MODIFICATIONS	REDACTRICE	VERIFICATEUR
16/11/2021	0	Rapport G1 ES+PGC – 1 <sup>ère</sup> émission	C. TOMBETH	S. PASCOAL

Rédactrice	Contrôle interne
 Chaty TOMBETH Chargée d'études Géologie-géotechnique	 Sylvia PASCOAL Chargée d'affaires Géologie-géotechnique

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b><u>CONTEXTE DE LA RECONNAISSANCE .....</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b>2.</b>	<b><u>MISSION / PROGRAMME DE RECONNAISSANCE .....</u></b>	<b><u>6</u></b>
2.1.	MISSION .....	6
2.2.	OBJECTIFS.....	6
2.3.	PROGRAMME DE RECONNAISSANCE .....	7
<b>3.</b>	<b><u>RESULTATS DES INVESTIGATIONS.....</u></b>	<b><u>8</u></b>
3.1.	CONTEXTES GEOLOGIQUE, HYDROGEOLOGIQUE ET PARASISMIQUE .....	8
3.1.1.	<i>Géologie du site</i> .....	8
3.1.2.	<i>Hydrogéologie</i> .....	9
3.1.3.	<i>Risque sismique</i> .....	10
3.2.	RISQUES NATURELS .....	11
3.2.1.	<i>Sensibilité au retrait / gonflement</i> .....	11
3.2.2.	<i>Présence de cavité</i> .....	12
3.2.3.	<i>Mouvements de terrain</i> .....	13
3.3.	SYNTHESE GEOMECANIQUE .....	13
3.4.	HYDROGEOLOGIE.....	14
<b>4.</b>	<b><u>PRINCIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION .....</u></b>	<b><u>15</u></b>
4.1.	SYNTHESE DES INVESTIGATIONS .....	15
4.2.	TYPES DE FONDATIONS ENVISAGEABLES POUR LES OUVRAGES.....	15
4.3.	PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONCEPTION ET D'EXECUTION.....	16
4.3.1.	<i>Protection vis-à-vis du retrait / gonflement</i> .....	16
4.3.2.	<i>Terrassements</i> .....	16
4.3.3.	<i>Fondations superficielles</i> .....	17
4.3.4.	<i>Drainage</i> .....	17
<b>5.</b>	<b><u>OBSERVATIONS .....</u></b>	<b><u>18</u></b>
<b>6.</b>	<b><u>CONDITIONS PARTICULIERES .....</u></b>	<b><u>19</u></b>

## ANNEXES

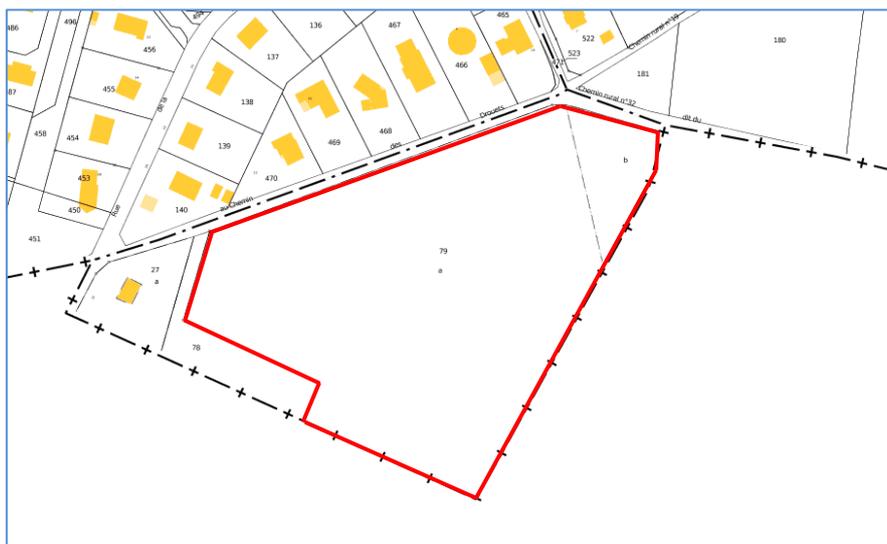
- Annexe 1 : Extrait de la norme NF P 94-500 de novembre 2013  
 Annexe 2 : Résultats des investigations in-situ (10 pages)  
 Annexe 3 : Plan d'implantation des sondages (1 page)

## 1. CONTEXTE DE LA RECONNAISSANCE

Le projet porte sur la construction d'un lotissement situé sur la commune de ROUTOT (27) au droit de la parcelle cadastrale n°79.



Photo aérienne et projection parcelle cadastre – Extrait du site <https://www.geoportail.gouv.fr>



Plan parcelle cadastre – Extrait du site <https://cadastre.gouv.fr>

Au moment de notre intervention, le terrain correspondait à une parcelle enherbée.

Le projet prévoit la création de 23 lots à bâtir.



*Plan du lot à bâtir – plan fourni par ALTEAME*

Dans le cadre de cette étude, un plan d’implantations des sondages à réaliser nous a été communiqué.

## 2. MISSION / PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

### 2.1. Mission

Selon la norme portant sur les missions d'ingénierie géotechniques – Classification et spécifications (NF P 94-500 de novembre 2013) – et conformément à notre devis du 04/10/2021, le présent rapport intervient dans le cadre d'une mission d'étude géotechnique préalable G1 phases Etude de Site (ES) et Principes Généraux de Construction (PGC).

### 2.2. Objectifs

Conformément à notre note méthodologique, nos objectifs ont pour but de :

- Définir le programme des reconnaissances, en assurer le suivi et l'interprétation.
- Réaliser une enquête géologique (et non historique) pour décrire le cadre géotechnique du site.
- Préciser l'existence d'avoisnants.
- Indiquer les principales caractéristiques géotechniques à prendre en compte pour le projet.
- Préciser les principes généraux d'adaptation du projet actuel aux conditions du site :
  - Classement du site et susceptibilité des sols sous séisme,
  - Dispositions générales vis-à-vis de l'eau dans le sol,
  - Détermination de la coupe lithologique et des caractéristiques géotechniques des terrains,
  - Définition du niveau de l'eau dans les sondages au moment des reconnaissances,
  - Approche des principaux types de fondations envisageables,
  - Avis sur la possibilité de réaliser un dallage sur terre-plein,
  - Principes et conditions de réalisation des terrassements et influence des avoisnants connus,
  - Sujétions de mise en œuvre ou dispositions constructives particulières liées aux conditions géotechniques du site.

Il convient de rappeler que les aspects suivants ne font pas partie de la mission (liste non exhaustive) :

- l'étude géotechnique de conception G2, phases AVP et PRO,
- l'analyse hydrologique du site,
- la recherche de pollution des sols,
- l'étude des ouvrages existants situés dans la Zone d'Influence Géotechnique (ZIG) du projet.

### 2.3. Programme de reconnaissance

Le programme d'intervention a consisté à réaliser les opérations suivantes :

- **5 sondages de reconnaissance géologique à la tarière hélicoïdale 63 mm, notés T1 à T5**, descendus à 6 m de profondeur sauf refus préalable à 4,7 m de profondeur au droit du sondage T4.
- **5 sondages au pénétromètre dynamique, notés PD1 à PD5**, descendus à 8 m de profondeur, permet de déterminer des terrains traversés (avec détermination de la contrainte dynamique qd).

L'ensemble des reconnaissances a été réalisé le 15 octobre 2021 par une sondeuse de type ECOFORE SL160 montée sur pick-up

L'implantation des points de sondage a été réalisé par ECR Environnement en fonction des accès possibles pour notre matériel et des réseaux présents sur le site.

### 3. RESULTATS DES INVESTIGATIONS

#### 3.1. Contextes géologique, hydrogéologique et parasismique

##### 3.1.1. Géologie du site

D'après la carte géologique du secteur au 1/50000<sup>ème</sup> (ROUEN-OUEST), les horizons présents au droit de la zone d'étude sont les suivants :

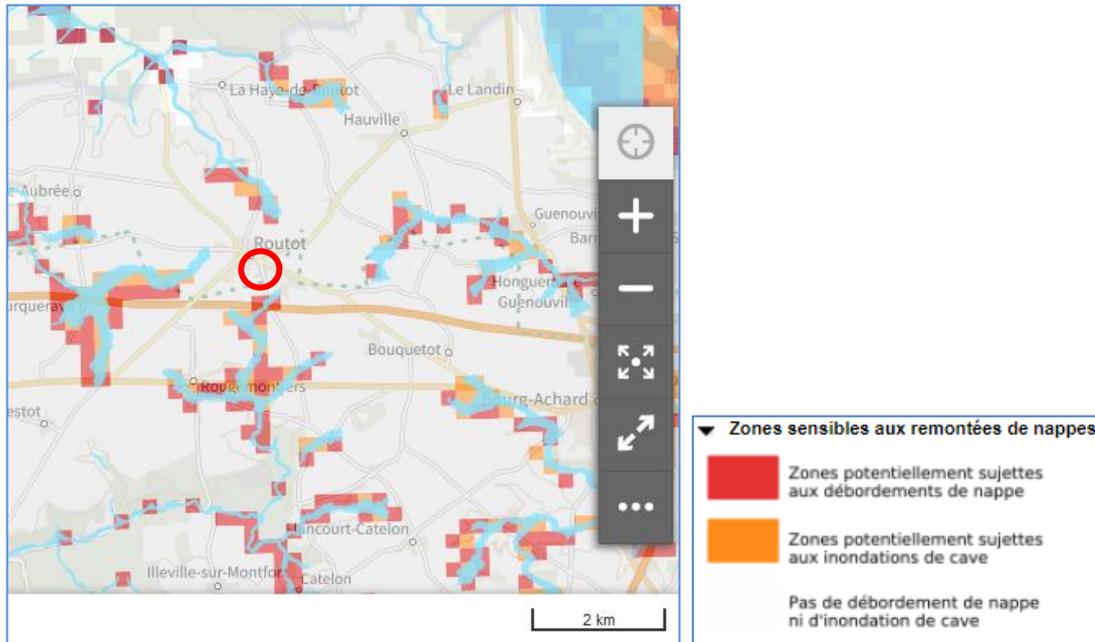
- D'éventuels terrains de couverture,
- Une formation de limons des plateaux – LP,
- Formation résiduelle à silex – RS.



Extrait de la carte géologique de ROUEN-OUEST au 1/10000<sup>ème</sup>, source <https://infoterre.brgm.fr>

### 3.1.2. Hydrogéologie

D'après la carte des risques de remontées de nappes donnée par Géorisques, le site n'est pas soumis aux risques de débordements de nappe ou d'inondations de cave. La commune étudiée n'est pas concernée par un TRI ni par un PPRI.



Carte du risque de remontées de nappes – Extrait du site <https://www.georisques.gouv.fr>

### 3.1.3. Risque sismique

#### - Catégorie de bâtiment

Les bâtiments à risque normal sont classés en 4 catégories d'importance croissante, de la catégorie I, à faible enjeu, à la catégorie IV qui regroupe les structures stratégiques et indispensables à la gestion de crise.

Le tableau ci-après définit les catégories d'importance des bâtiments :

Catégorie d'importance	Description
I	 <ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée.</li> </ul>
II	 <ul style="list-style-type: none"> <li>Habitations individuelles.</li> <li>Établissements recevant du public (ERP) de catégories 4 et 5.</li> <li>Habitations collectives de hauteur inférieure à 28 m.</li> <li>Bureaux ou établissements commerciaux non ERP, h ≤ 28 m, max. 300 pers.</li> <li>Bâtiments industriels pouvant accueillir au plus 300 personnes.</li> <li>Parcs de stationnement ouverts au public.</li> </ul>
III	 <ul style="list-style-type: none"> <li>ERP de catégories 1, 2 et 3.</li> <li>Habitations collectives et bureaux, h &gt; 28 m.</li> <li>Bâtiments pouvant accueillir plus de 300 personnes.</li> <li>Établissements sanitaires et sociaux.</li> <li>Centres de production collective d'énergie.</li> <li>Établissements scolaires.</li> </ul>
IV	 <ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiments indispensables à la sécurité civile, la défense nationale et le maintien de l'ordre public.</li> <li>Bâtiments assurant le maintien des communications, la production et le stockage d'eau potable, la distribution publique de l'énergie.</li> <li>Bâtiments assurant le contrôle de la sécurité aérienne.</li> <li>Établissements de santé nécessaires à la gestion de crise.</li> <li>Centres météorologiques.</li> </ul>

Tableau des catégories d'importance des bâtiments - Extrait de "la nouvelle réglementation parasismique applicable aux bâtiments" disponible sur le site [developpement-durable.gov.fr](http://developpement-durable.gov.fr)

**L'ouvrage concerné par la présente étude est considéré comme un bâtiment de catégorie d'importance II.**

#### - Exigence sur le bâti neuf

Les exigences sur le bâti neuf dépendent de la catégorie d'importance du bâtiment et de la zone de sismicité. Le nouveau zonage sismique de la France (décret d'octobre 2010 entré en vigueur le 1er mai 2011) classe la commune de ROUTOT en zone d'aléa sismique 1 (aléa très faible).

Le tableau suivant récapitule les exigences à prendre en compte en fonction de la catégorie des bâtiments :

	I	II	III	IV
Zone 1	aucune exigence			
Zone 2	Eurocode 8 <sup>3</sup> a <sub>p</sub> =0,7 m/s <sup>2</sup>			
Zone 3	PS-MI <sup>1</sup> a <sub>p</sub> =1,1 m/s <sup>2</sup>		Eurocode 8 <sup>3</sup> a <sub>p</sub> =1,1 m/s <sup>2</sup>	
Zone 4	PS-MI <sup>1</sup> a <sub>p</sub> =1,6 m/s <sup>2</sup>		Eurocode 8 <sup>3</sup> a <sub>p</sub> =1,6 m/s <sup>2</sup>	
Zone 5	CP-MI <sup>2</sup> a <sub>p</sub> =3 m/s <sup>2</sup>		Eurocode 8 <sup>3</sup> a <sub>p</sub> =3 m/s <sup>2</sup>	

<sup>1</sup> Application possible (en dispense de l'Eurocode 8) des PS-MI sous réserve du respect des conditions de la norme PS-MI  
<sup>2</sup> Application possible du guide CP-MI sous réserve du respect des conditions du guide  
<sup>3</sup> Application obligatoire des règles Eurocode 8

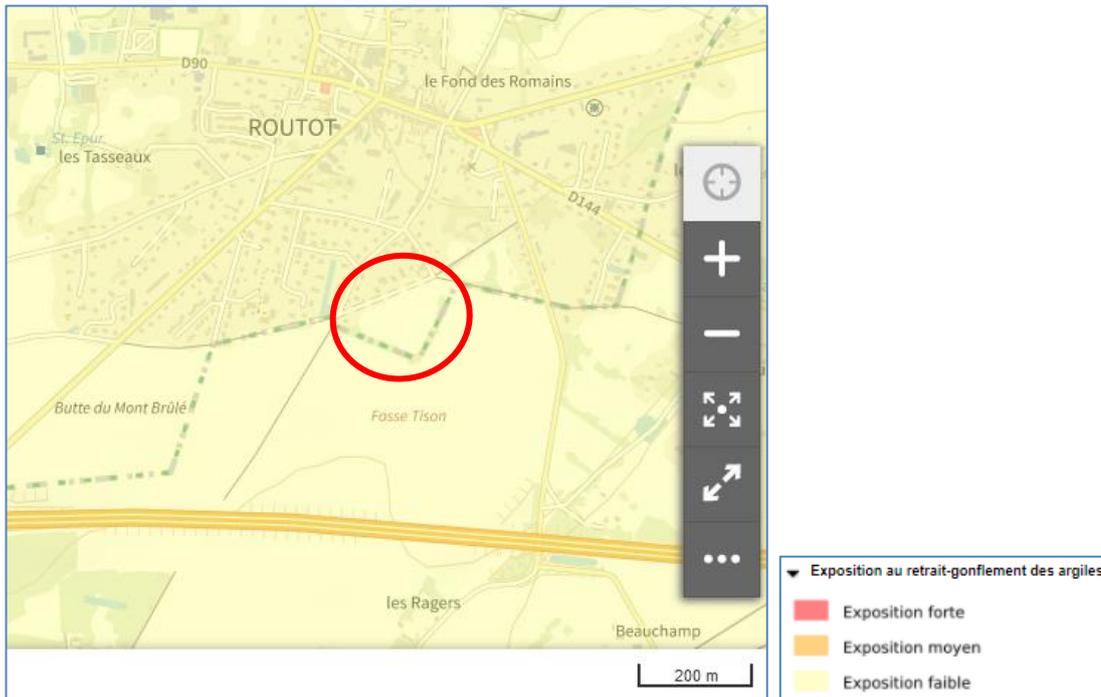
Exigences sur le bâti neuf – Extrait du site [developpement-durable.gov.fr](http://developpement-durable.gov.fr)

**Concernant la présente étude (bâtiment de catégorie II situé en zone d'aléa sismique 1), l'application des prescriptions parasismiques particulières de l'Eurocode 8 n'est pas obligatoire.**

## 3.2. Risques naturels

### 3.2.1. Sensibilité au retrait / gonflement

D'après la carte d'exposition vis-à-vis du retrait-gonflement des argiles établie par le BRGM (mise à jour du 01/01/2020), le terrain étudié est situé dans une **zone d'exposition faible vis à vis du risque de retrait-gonflement des argiles.**



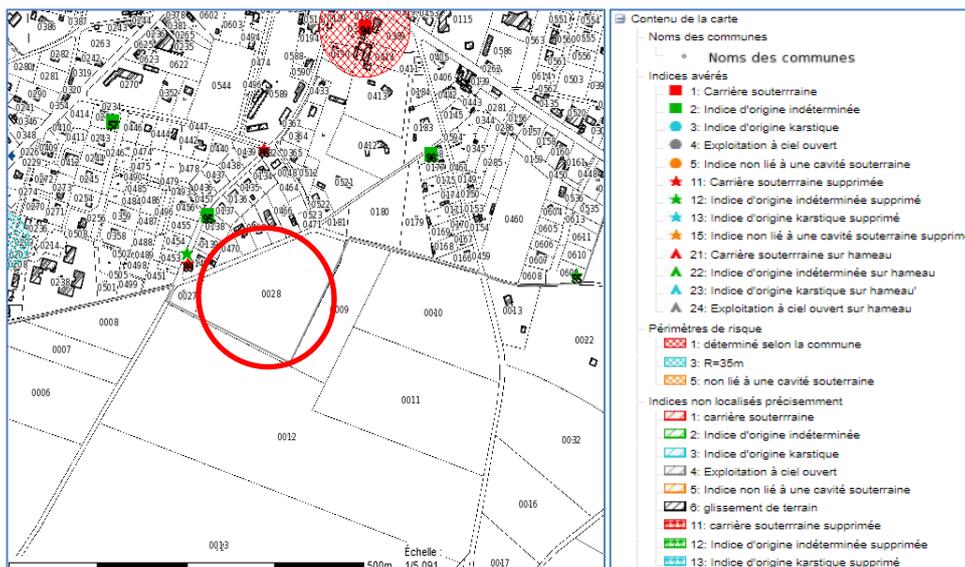
Carte d'exposition vis-à-vis du retrait-gonflement des argiles – Extrait du site <http://www.georisques.gouv.fr>

### 3.2.2. Présence de cavité

D'après le site [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr), aucun indice n'est identifié en bordure de parcelle.



Carte des indices de cavités souterraines – Extrait du site <http://www.georisques.gouv.fr>

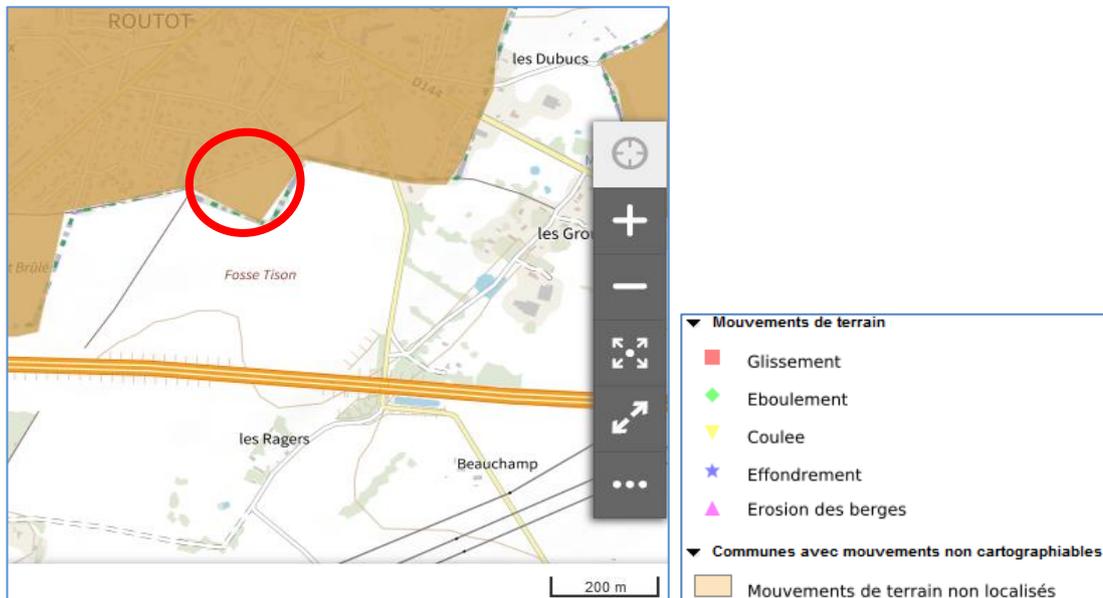


Carte des indices de cavités souterraines – Extrait du site <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>

Les informations communiquées ne sauraient être exhaustif. Il sera nécessaire de s'adresser aux administrations compétentes (Mairies, DDTM27, CEREMA) pour obtenir des informations complémentaires sur tous les indices de cavités souterraines répertoriées ou suspectées dans les environs du projet afin de préciser leur impact sur le projet.

### 3.2.3. Mouvements de terrain

D'après le site [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr), aucun mouvement de terrain n'est répertorié dans un rayon de 100 m autour du projet. La zone d'étude se situe cependant dans une commune avec des cavités non localisées.



Carte d'aléa de mouvement de terrain – Extrait du site <http://www.georisques.gouv.fr>

### 3.3. Synthèse géomécanique

Les coupes des sondages sont jointes en annexe. Les profondeurs citées dans le présent rapport ont été mesurées par rapport au terrain naturel tel qu'il était au moment de l'intervention (octobre 2021).

Dans les sondages, nous avons mis en évidence la succession lithologique suivante :

- Formation 0.TV : **Terre végétale limoneuse**, à tendance limoneuse de couleur marron rencontrée sur l'ensemble des sondages jusqu'à 0,2 m/TN,
- Formation 1 : **Limon marron argileux**, jusqu'au terme du sondage T5 à 6 m/TN et T3 correspond au refus du sondage à 4,7m/TN,
- Formation 2 : **Argile limoneuse marron** reconnue uniquement au droit des sondages T1 et T2 jusqu'à 6 m/TN.

Le tableau suivant présente les caractéristiques mécaniques mesurées dans les différentes formations rencontrées :

Formation	Nature	Résistance de pointe dynamique qd (MPa)	
		Min	Max
0.TV	Terre végétale	2,7	3,6
1	Limon marron argileux	1,4	3,9
2	Argile limoneuse marron	2,0	6,1

### 3.4. Hydrogéologie

Aucun niveau d'eau n'a été observé au droit des sondages au moment des investigations (octobre 2021).

En fonction des conditions météorologiques au moment des travaux, des circulations d'eau ponctuelles ne sont pas à exclure, en particulier au sein des terrains superficiels (limons comme dans le cas présent).

D'un point de vue général, il est rappelé que le régime hydrogéologique peut varier en fonction de la saison et de la pluviosité, et que des circulations d'eau localisées et anarchiques au sein des terrains de surface sont toujours possibles, même si elles n'ont pas été observées lors de notre intervention.

Il conviendra donc de rester vigilant pendant les travaux afin de prendre les dispositions adaptées pour travailler hors d'eau et sécuriser le chantier (pompage, drainage provisoire voire même évacuation des engins en fonction du niveau atteint).

## 4. PRINCIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION

### 4.1. Synthèse des investigations

De ce qui précède, on retiendra les éléments suivants :

- Les sondages ont mis en évidence, sous 0,2 m de terre végétale limoneuse (formation 0.TV), un limon marron argileux (formation 1) observé jusqu'à 4,1 à 6,0 m/TN, présentant des caractéristiques mécaniques moyennes.  
On rencontre ensuite au droit des sondages T1 et T2 une formation d'argile limoneuse marron (formation 2) rencontrée jusqu'à 6 m/TN, de caractéristiques mécaniques moyennes.
- Aucun niveau d'eau n'a été observé au droit des sondages lors de notre intervention (octobre 2021).

### 4.2. Types de fondations envisageables pour les ouvrages

Au stade actuel de l'étude géotechnique préalable, aucun projet n'est défini. Les 23 lots sont destinés à accueillir des maisons individuelles généralement de type R.d.C à R+1. Nous n'avons pas d'information concernant leur emplacement, leur niveau d'assise ou sur les descentes de charges. Les descentes de charges sur les appuis devraient être faibles à modérées au vu des potentiels projets.

En considérant en hypothèse des niveaux bas proche du terrain naturel existant, le fond de fouille devrait alors être constitué du limon marron de la formation 1.

Au vu de ces hypothèses, nous recommanderons :

**Pour des ouvrages légers**, on pourra envisager la réalisation de fondations superficielles dans les limons argileux marron argileux de la formation 1 observés à partir de 0,2 m de profondeur. Les profondeurs d'ancrage devront respecter le hors-gel (0,8 m minimum).

**Selon les surcharges d'exploitation**, la compacité des limons est suffisante pour traiter le niveau bas en dallage sur terre-plein, moyennant un terrain d'assise de nature homogène. Le maître d'ouvrage ou maître d'œuvre devra définir si les tassements calculés sont admissibles ou non.

Dans le cas où les surcharges seraient trop importantes ou encore que la nature des sols sus-jacents ne serait pas homogène, il conviendrait alors de traiter le niveau bas en plancher porté.

Dans tous les cas, **une étude géotechnique de conception G2, phase AVP, devra être réalisée** afin de définir le mode de fondation de(s) ouvrage(s). Elle devra tenir compte de l'importance et de la géométrie des charges apportées et de la nécessité de mobiliser un horizon portant, homogène et de compacité correcte caractérisée par des investigations géotechniques.

### 4.3. Précautions particulières de conception et d'exécution

#### 4.3.1. Protection vis-à-vis du retrait / gonflement

Dans ce contexte, il conviendra de respecter les dispositions suivantes :

- Une **rigidification du niveau bas**, la rigidité maximale dans le sens de la plus grande portée,
- Un coulage des fondations à pleine fouille sur toute la hauteur et protection des longrines,
- Une mise hors dessiccation du sol de fondation à assurer par un **encastrement suffisant par rapport aux niveaux finis extérieurs (0,8 m minimum)**, et intérieurs. On notera que la profondeur de la dessiccation est une donnée très approximative au stade actuel des connaissances scientifiques. De ce fait, l'encastrement demandé des fondations doit impérativement être respecté ainsi que le liaisonnement des structures précisées précédemment,
- Eviter tout épandage d'eau à proximité de la construction,
- Entourer les façades par un étanchement de surface suffisamment large pour éviter les infiltrations jusqu'au niveau des fondations (en particulier par les remblais) ou jusqu'au vide sanitaire s'il existe,
- Supprimer les gros arbres à proximité,
- Mettre en place des écrans anti-racines et respecter une distance de sécurité minimale de 1 fois la hauteur adulte de l'arbre entre l'ouvrage et l'arbre.

#### 4.3.2. Terrassements

Les terrassements pourront a priori être réalisés dans le limon marron argileux (formation 1) sans difficultés particulières au moyen d'engins mécaniques courants.

Nous attirons l'attention sur le fait que les terrains superficiels renferment une proportion importante de sols fins qui sont sensibles à l'eau, d'où des difficultés de circulation des engins en période pluvieuse. Une réalisation de la plateforme en période favorable non pluvieuse est vivement recommandée.

Il est impératif d'accomplir une mise en hors d'eau (pompage...) avant de réaliser les terrassements en profondeur.

On proscriera, autant que faire se peut, de faire manœuvrer des engins sur la plateforme décapée et l'on privilégiera un remblaiement immédiat de la première couche à l'avancement.

Toute poche décomprimée de matériau évolutif ou de moindre consistance rencontrée en fond de fouille sera purgée. Pour le rattrapage des éventuels hors profils après purge, on prévoira la réalisation d'une couche de forme en classe D2 ou D3 selon le GTR, comportant moins de 5 % de fines.

**En particulier, tout point dur ou passage de sols moins résistants rencontré au droit des fouilles devra faire l'objet d'un approfondissement local des terrassements puis d'une substitution par des matériaux d'apport de préférence granulaire ou sableux (ou par un gros béton) avant le coulage des fondations.**

Après mise à niveau du fond de forme, ce dernier sera compacté. Son compactage sera adapté aux conditions climatiques au moment des travaux.

NOTA : Si les travaux ont lieu en période défavorable ou si le fond de forme présente une teneur en eau trop importante, le cloutage du fond de forme et la pose d'un géotextile pourront s'avérer nécessaires.



#### 4.3.3. Fondations superficielles

Lors de la mise en œuvre du fond de fouille, toutes poches ou lentilles plus compressibles que le terrain environnant, ainsi que tous points durs pouvant provoquer des désordres sur les fondations devront être purgés afin d'obtenir un sol d'assise d'homogénéité satisfaisante. La substitution sera constituée d'une grave non traitée soigneusement compactée ou d'un gros béton.

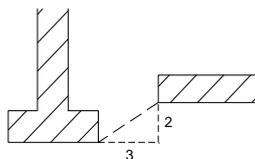
Il faudra s'assurer de l'absence de remblai ou de sol décomprimé au niveau des fondations.

En cas d'intempéries ou de venues d'eau, une évacuation de ces eaux devra se faire aussitôt par pompage.

**Dans tous les cas, les profondeurs hors-gel devront être respectées (0,8 m minimum).**

Pour des raisons de bonne exécution, il est recommandé de ne pas descendre la largeur des fondations en-dessous de 0,7 m pour des semelles isolées et de 0,5 m pour des semelles filantes.

On veillera à respecter une pente de 3/2 entre les arêtes inférieures de fondations voisines établies à des niveaux différents :



D'un point de vue général, un joint de rupture devra être mis en place entre les éléments de la construction accolés et fondés à des profondeurs et/ou selon des modes différents.

#### 4.3.4. Drainage

*Phase provisoire :*

On rappelle qu'un drainage de la plateforme et un pompage des eaux seront nécessaires en cours de terrassement afin d'évacuer les éventuelles venues d'eaux souterraines et de ruissellement apparues en cours de chantier.

Le bétonnage des fondations devra se faire aussitôt après les terrassements afin d'éviter toute altération et décomposition du sol d'assise par des venues d'eau. Dans le cas contraire, on coulera un béton de propreté à l'avancement des terrassements.

*Phase définitive :*

Pour la pérennité des ouvrages, on conseillera de protéger toutes ses parties enterrées contre les infiltrations d'eau au moyen d'un dispositif drainant soit extérieur (ex : drains périphériques), soit intérieur (traitement spécifique du béton, cunettes, pompage) réalisé selon les règles de l'art.



## 5. OBSERVATIONS

**Les conclusions du présent rapport sont données sous réserve des conditions particulières jointes en annexe.**

Nous rappelons que ce rapport correspond à une étude géotechnique préalable G1 phases étude de site (ES) et principes généraux de construction (PGC) et que, conformément à la norme NF P94-500 de novembre 2013, une étude géotechnique de conception G2 comprenant les phases d'avant-projet (AVP), de projet (PRO) et DCE/ACT doit être envisagée pour permettre :

- L'optimisation du projet et la prise en compte des interactions sol/structure en fonction des ouvrages projetés et des contraintes de mise en œuvre affinées au stade du projet,
- Les mesures des caractéristiques mécaniques des formations reconnues au droit de chacun des projets (lots),
- La confirmation du caractère sensible au retrait gonflement des argiles par des essais en laboratoire au droit du projet.

## 6. CONDITIONS PARTICULIERES

Le présent rapport ou Procès-verbal ainsi que toutes annexes, constituent un ensemble indissociable.

La Société E.C.R. ENVIRONNEMENT serait dégagée de toute responsabilité dans le cas d'une mauvaise utilisation de toute communication ou reproduction partielle de ce document, sans accord écrit préalable. En particulier, il ne s'applique qu'aux ouvrages décrits et uniquement à ces derniers.

Si en l'absence de plans précis des ouvrages projetés, nous avons été amenés dans le présent rapport à faire une ou des hypothèses sur le projet, il appartient à notre client ou à son maître d'œuvre de communiquer par écrit à la société ECR ENVIRONNEMENT ses observations éventuelles sans quoi, il ne pourrait en aucun cas et pour aucune raison nous être reproché d'avoir établi notre étude pour le projet que nous avons décrit.

Cette étude est basée sur des reconnaissances dont le caractère ponctuel ne permet pas de s'affranchir des aléas des milieux naturels, et ne peut prétendre traduire le comportement du sol dans son intégralité.

Ainsi, tout élément nouveau mis en évidence lors de l'exécution des fondations ou de leurs travaux préparatoires et n'ayant pu être détecté lors de la reconnaissance des sols (ex. : remblais anciens ou nouveaux, cavités, hétérogénéités localisées, venue d'eau, etc.) doit être signalé à E.C.R. ENVIRONNEMENT qui pourra reconsidérer tout ou une partie du Rapport. Pour ces raisons, et sauf stipulation contraire explicite de notre part, l'utilisation de nos résultats pour chiffrer à forfait le coût de tout ou une partie des ouvrages d'infrastructure ne saurait en aucun cas engager notre responsabilité.

De même, des changements concernant l'implantation, la conception ou l'importance des ouvrages par rapport aux hypothèses de base de cette étude, peuvent conduire à modifier les conclusions et prescriptions du Rapport et doivent être portés à la connaissance d'E.C.R. ENVIRONNEMENT.

La Société E.C.R. ENVIRONNEMENT ne saurait être rendue responsable des modifications apportées à son étude que dans le cas où elle aurait donné son accord écrit sur les dites modifications.

Les altitudes indiquées pour chaque sondage (qu'il s'agisse de cote de références rattachées à un repère arbitraire ou de cotes NGF) ne sont données qu'à titre indicatif. Seules font foi les profondeurs mesurées depuis le sommet des sondages et comptées à partir du niveau du sol au moment de la réalisation des essais. Pour que ces altitudes soient garanties, il convient qu'elles soient relevées par un Géomètre-Expert. Il en va de même pour l'implantation des sondages sur le terrain.



## Annexe 1

---

### Extrait de la norme NF P 94-500 de novembre 2013

## CLASSIFICATION DES MISSIONS TYPES D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE

**Extrait de la norme AFNOR sur les MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE (NF P 94-500 - version de Novembre 2013)**

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

**ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)**

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :

Phase Étude de Site (ES)

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

Phase Principes Généraux de Construction (PGC)

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).

**ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)**

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :

Phase Avant-projet (AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

Phase Projet (PRO)

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.

Phase DCE / ACT

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.

- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.



### ÉTAPE 3 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DE RÉALISATION (G3 et G4, distinctes et simultanées)

#### ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXECUTION (G3)

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT.

Elle comprend deux phases interactives :

##### Phase Étude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Élaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de suivi.

##### Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase Étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Établir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO)

#### SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

##### Phase Supervision de l'étude d'exécution

- Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

##### Phase Supervision du suivi d'exécution

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- Donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO.

#### DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'état de l'état général de l'ouvrage existant.
- Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).



---

## Annexe 2

# Résultats des investigations in situ



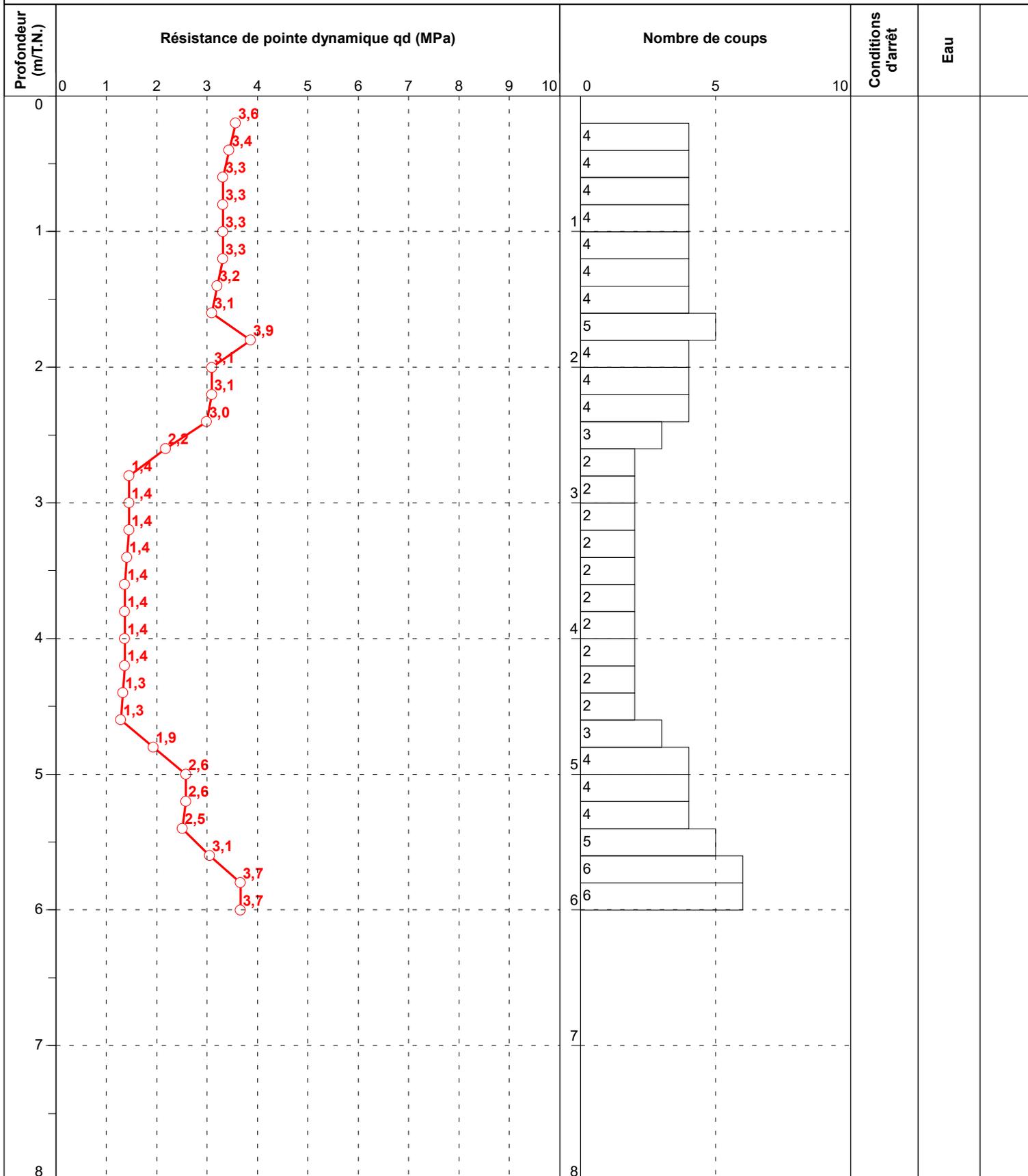
Client : **ALTEAME**  
 Etude : **Construction d'un lotissement**  
 Site : **ROUTOT (27)**

N° d'affaire : **7602203**  
 Mission : **G1 ES**  
 Date : **15/10/2021**

## Sondage au pénétromètre dynamique : PD1

Cote z : m NGF

Echelle : 1/38



EXGTE B3.22.12

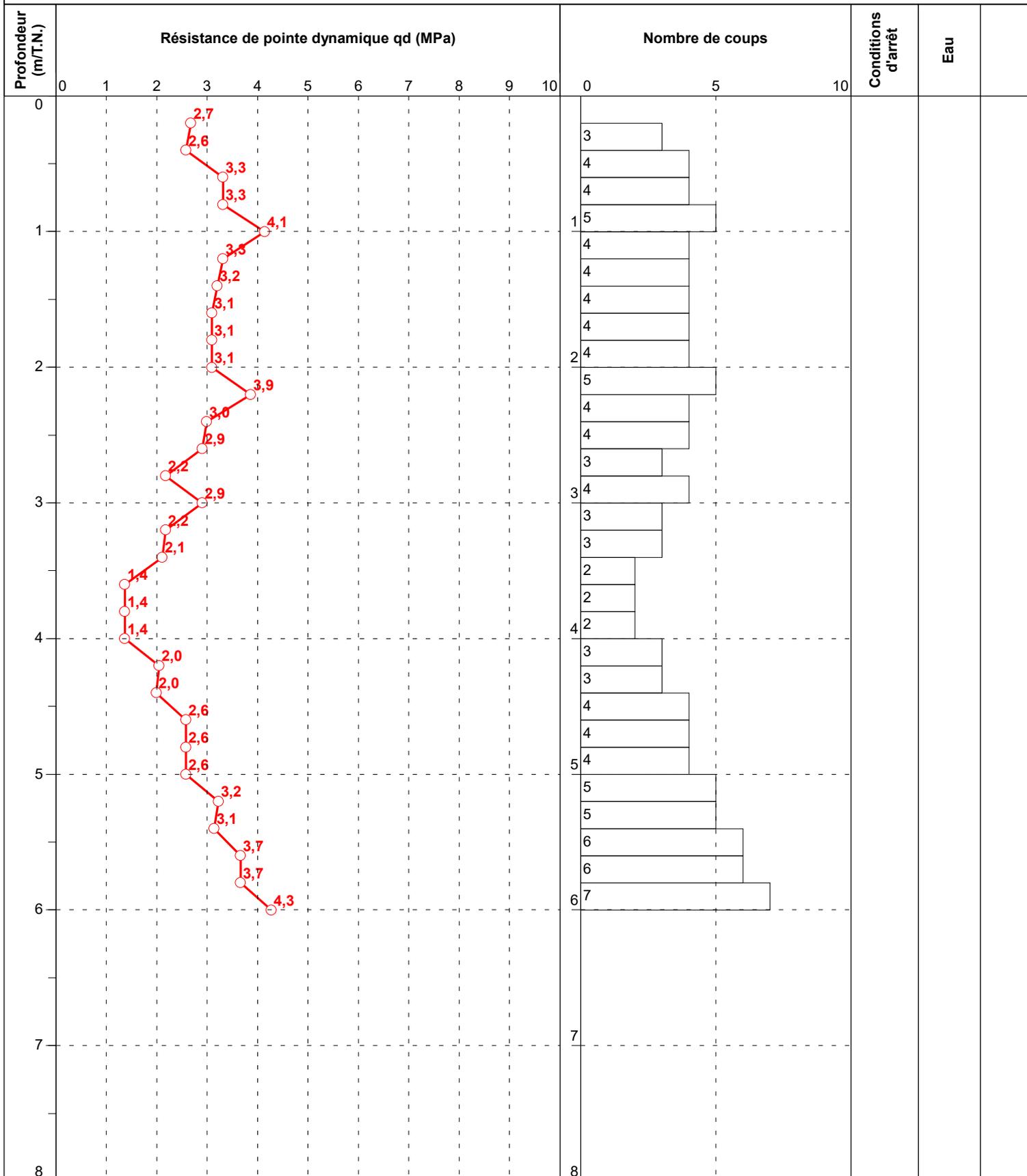
### Caractéristiques du pénétromètre dynamique de type B :

Aire de la section droite de la pointe : 0,002 m<sup>2</sup>    Masse d'une tige : 5.6 kg    Masse du mouton : 63.5 kg

## Sondage au pénétromètre dynamique : PD2

Cote z : m NGF

Echelle : 1/38

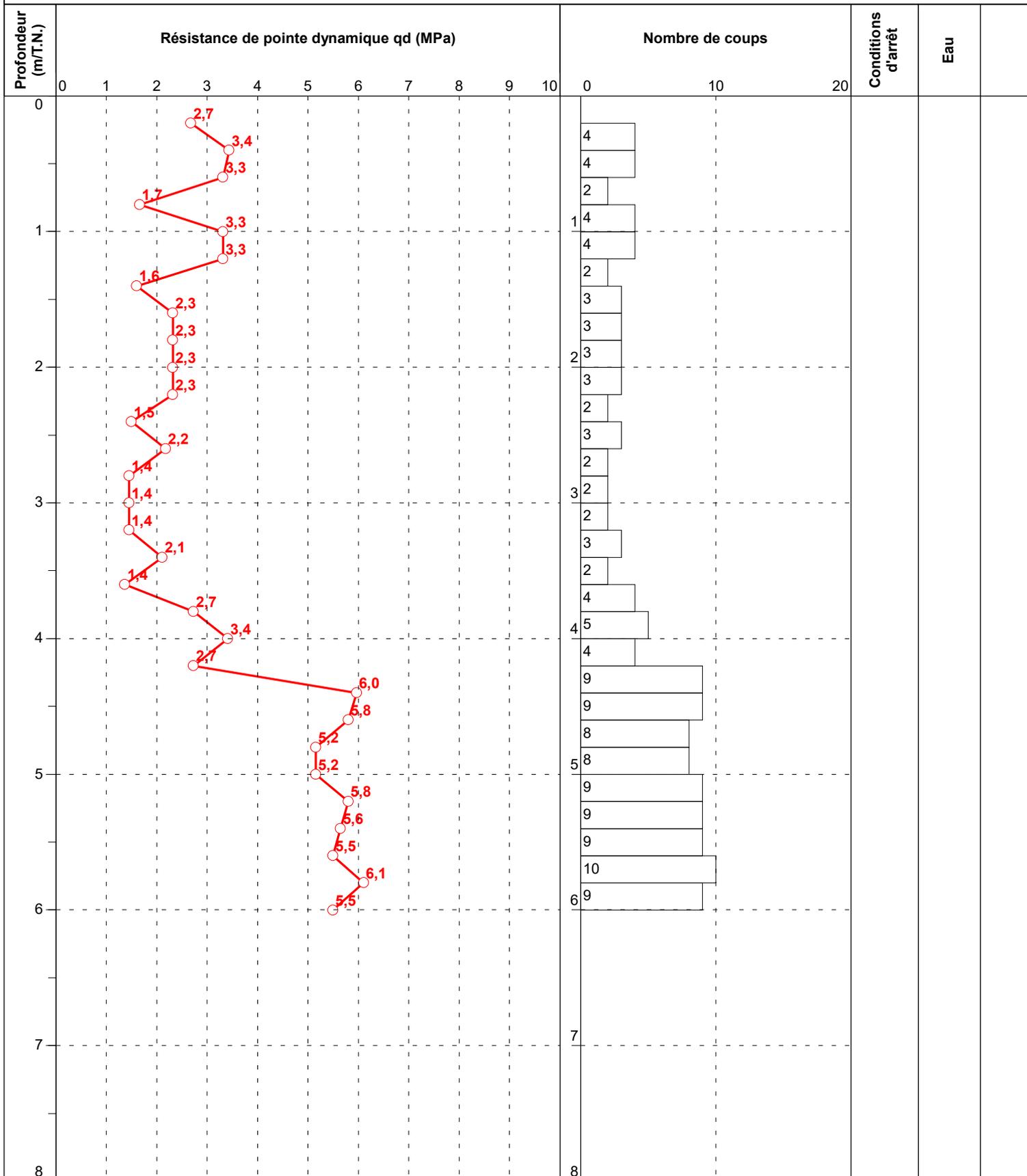


EXGTE B3.22.12

## Sondage au pénétromètre dynamique : PD3

Cote z : m NGF

Echelle : 1/38



EXGTE B3.22.12



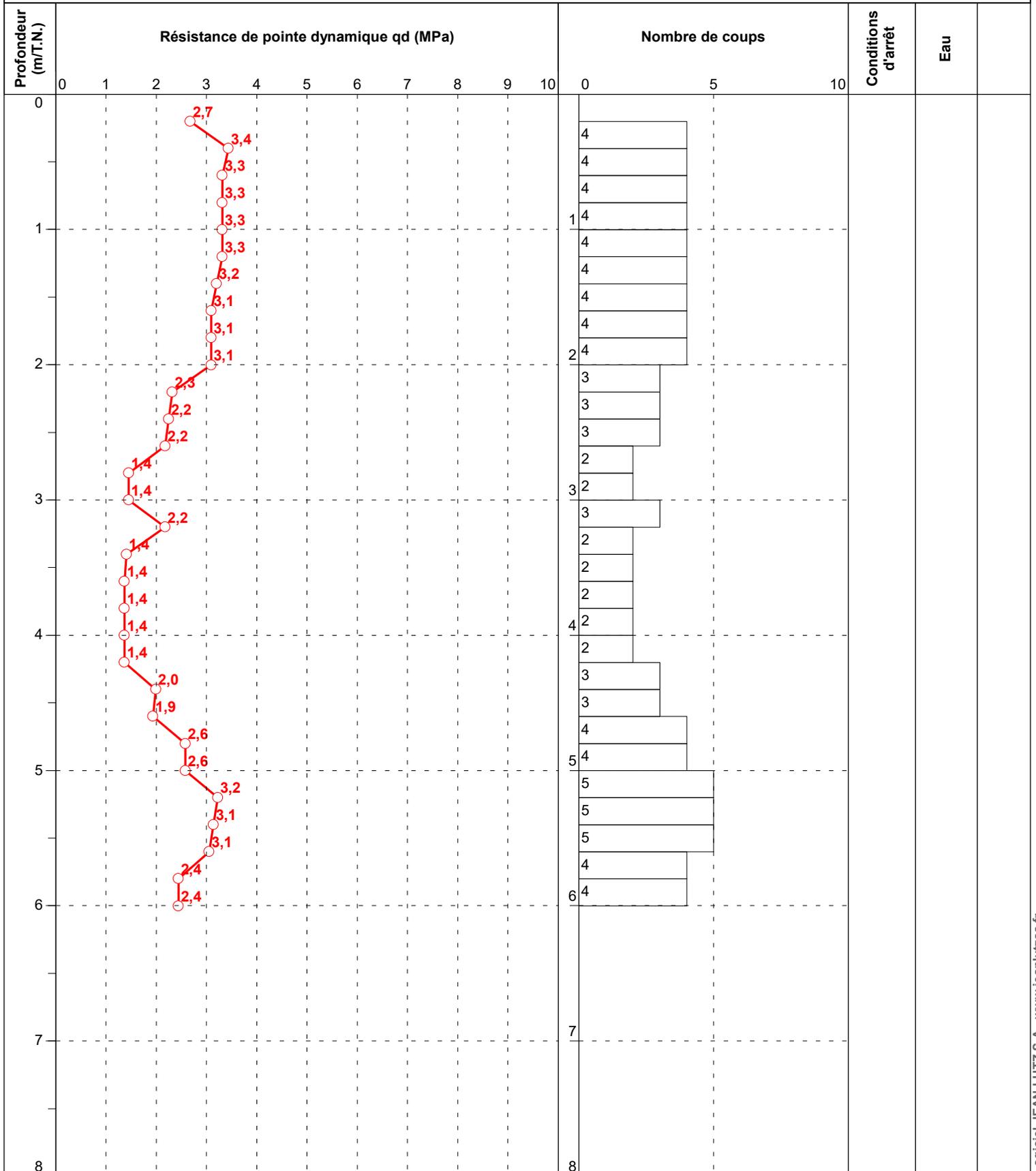
Client : **ALTEAME**  
 Etude : **Construction d'un lotissement**  
 Site : **ROUTOT (27)**

N° d'affaire : **7602203**  
 Mission : **G1 ES**  
 Date : **15/10/2021**

## Sondage au pénétromètre dynamique : PD4

Cote z : m NGF

Echelle : 1/38

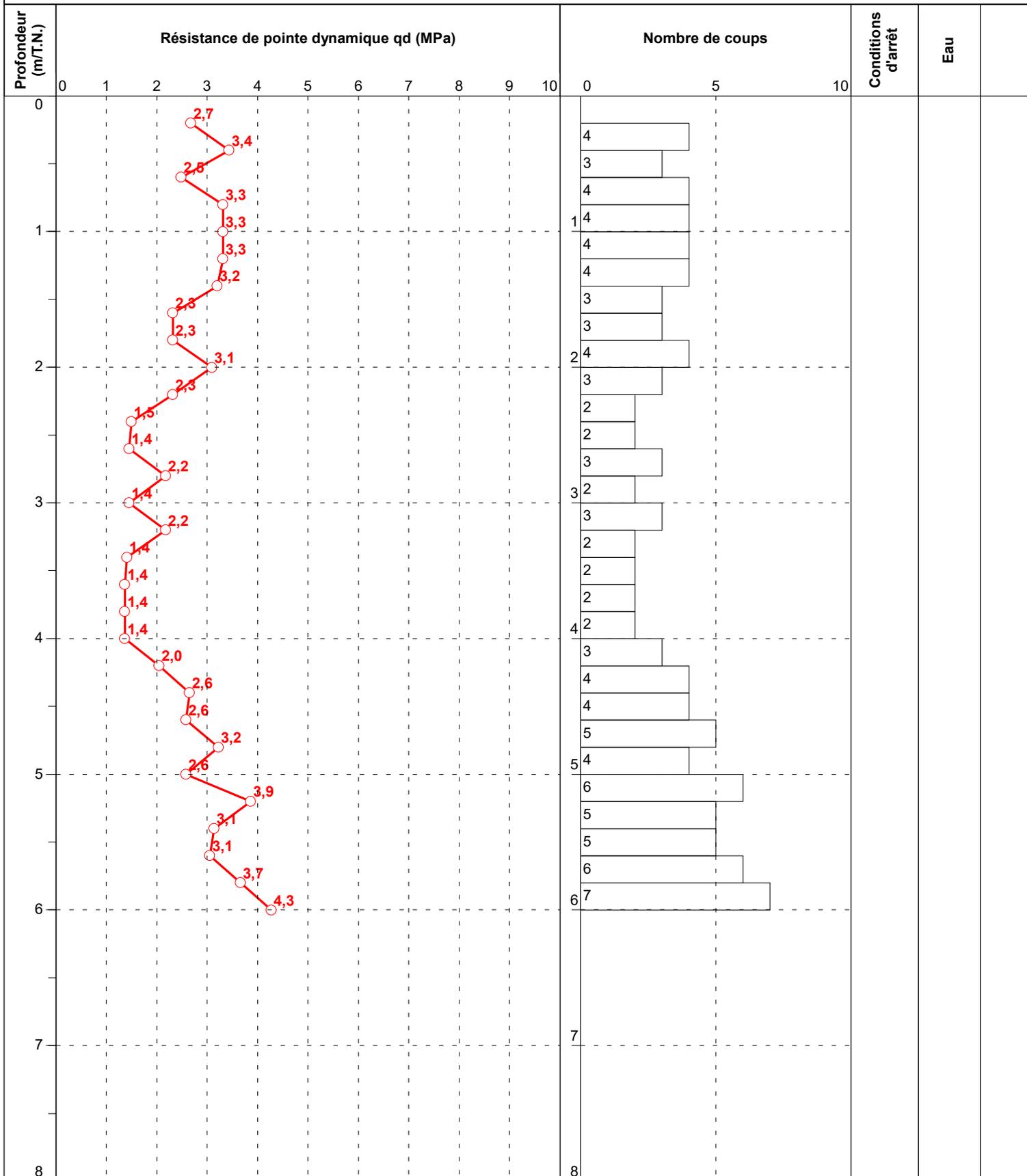


EXGTE B3.22.12

## Sondage au pénétromètre dynamique : PD5

Cote z : m NGF

Echelle : 1/38



EXGTE B3.22.12

### Caractéristiques du pénétromètre dynamique de type B :

Aire de la section droite de la pointe : 0,002 m<sup>2</sup>    Masse d'une tige : 5.6 kg    Masse du mouton : 63.5 kg



Client : **ALTEAME**  
Etude : **Lotissement**  
Site : **ROUTOT (27)**

N° d'affaire : **7602203**  
Mission : **ETUDE G1**  
Date : **15/10/2021**

## Sondage géologique : T1

Echelle : 1/27

Profondeur (m/T.N.)	Lithologie	Eau	Outil	Equipement / Observations
0	Terre végétale	15/10/2021 Forage sec	Tarière hélicoïdale Ø 63 mm	
0,20 m				
1				
2	Limon argileux marron			
3				
4				
4,30 m				
5	Argile limoneuse marron			
6				
6,00 m				

Logiciel JEAN LUTZ S.A. - www.jeanlutzsa.fr  
EXGTE 03.22.12



Client : **ALTEAME**  
Etude : **Lotissement**  
Site : **ROUTOT (27)**

N° d'affaire : **7602203**  
Mission : **ETUDE G1**  
Date : **15/10/2021**

## Sondage géologique : T2

Echelle : 1/27

Profondeur (m/T.N.)	Lithologie	Eau	Outil	Equipement / Observations
0	Terre végétale	15/10/2021 Forage sec	Tarière hélicoïdale Ø 63 mm	
0,20 m				
1				
2	Limon argileux marron			
3				
4				
4,10 m				
5	Argile limoneuse marron			
6				
6,00 m				

Logiciel JEAN LUTZ S.A. - www.jeantutzsa.fr  
EXGTE 03.22.12



Client : **ALTEAME**  
Etude : **Lotissement**  
Site : **ROUTOT (27)**

N° d'affaire : **7602203**  
Mission : **ETUDE G1**  
Date : **15/10/2021**

## Sondage géologique : T3

Echelle : 1/27

Profondeur (m/T.N.)	Lithologie	Eau	Outil	Equipement / Observations
0	Terre végétale	15/10/2021 Forage sec	Tarière hélicoïdale Ø 63 mm	
0,20 m				
1				
2				
3	Limon argileux marron			
4				
5				
6				
6,00 m				

EXGTE 03.22.12



Client : **ALTEAME**  
Etude : **Lotissement**  
Site : **ROUTOT (27)**

N° d'affaire : **7602203**  
Mission : **ETUDE G1**  
Date : **15/10/2021**

## Sondage géologique : T4

Echelle : 1/27

Profondeur (m/T.N.)	Lithologie	Eau	Outil	Equipement / Observations
0	Terre végétale	15/10/2021 Forage sec	Tarière hélicoïdale Ø 63 mm	
0,20 m				
1				
2				
3	Limon argileux marron			
4				
4,70 m				
5				
6				

EXGTE 03.22.12



Client : **ALTEAME**  
Etude : **Lotissement**  
Site : **ROUTOT (27)**

N° d'affaire : **7602203**  
Mission : **ETUDE G1**  
Date : **15/10/2021**

## Sondage géologique : T5

Echelle : 1/27

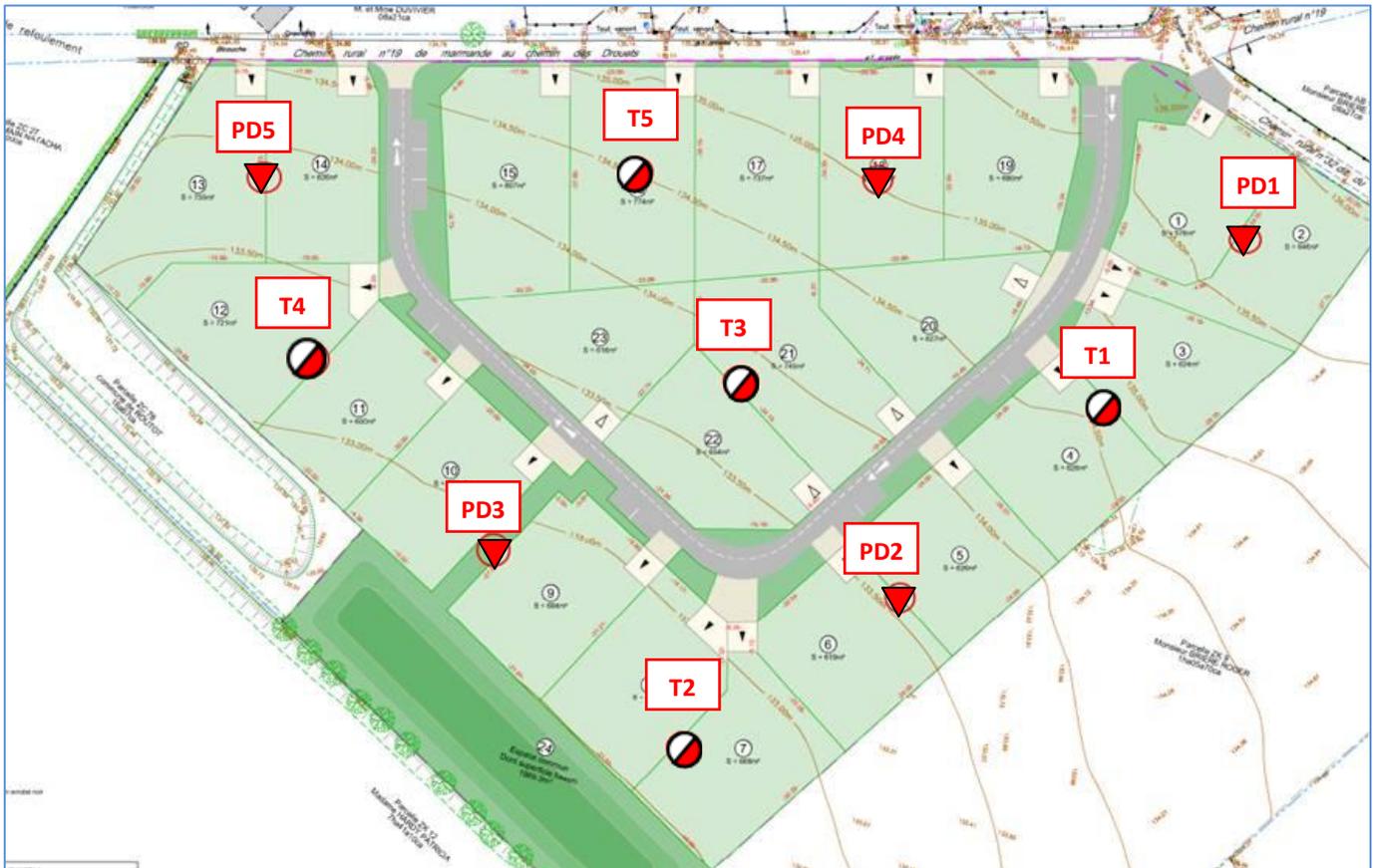
Profondeur (m/T.N.)	Lithologie	Eau	Outil	Equipement / Observations
0	Terre végétale	15/10/2021 Forage sec	Tarière hélicoïdale Ø 63 mm	
0,20 m				
1				
2				
3	Limon argileux marron			
4				
5				
6				
6,00 m				

EXGTE 03.22.12

---

## Annexe 3

# Plan d'implantation des sondages



Légende :

- Sondage de reconnaissance géologique (Tx)
- ▼ Sondage au pénétro-dynamique (PDx)